Conseil général L'invité: Sylvestre Marclay

Une dernière séance 2015 chargée

Le Conseil général a connu une dernière séance de l'année 2015 plutôt chargée: budget 2016, modification d'un règlement communal, situation de la caisse de pensions, développement d'un postulat et réponse détaillée à trois questions figuraient à l'ordre du jour. Tour d'horizon des principales décisions prises lors de cette soirée.



Budget 2016 amendé

Sur proposition de la Commission de gestion, le Conseil général a décidé de ramener le budget alloué à Monthey Tourisme de 475'000 francs à 460'000 francs par 23 voix contre 18 et une abstention. Il a demandé ainsi à l'Exécutif d'absorber l'éventuel engagement d'un «Monsieur marché» via le subside actuel. Le Conseil municipal a également accepté de suivre la Commission de gestion en retirant un montant d'investissement de 100'000 francs destiné à l'aménagement d'une nouvelle salle pour les séances de l'Exécutif. Après de nombreuses questions, le Conseil général a accepté le budget 2016 par 38 voix pour et 3 refus. Le coefficient d'impôt et le barème d'indexation ont été maintenus à leur taux actuel.

Modification du règlement communal sur le financement de l'épuration et de l'évacuation des eaux

Une Commission ad hoc présidée par M. David Puippe a étudié attentivement cette modification de règlement devenue incontournable. En effet, suite à l'introduction par la Confédération d'un nouvelle taxe sur les eaux usées et aux résultats déficitaires en 2013 et 2014 du service autofinancé des égouts, le Conseil municipal a constaté que ce service ne disposait plus de réserves suffisantes et a proposé au Législatif trois variantes. La Commission ad hoc s'est prononcée en faveur d'une de ces trois et a été suivie par le Conseil général par 42 voix

et une abstention. Ainsi, la contribution forfaitaire augmentera de 56 francs par année à une fourchette annuelle variant entre 72 et 88 francs, le coût d'épuration passera de 80 centimes le m³ à une fourchette allant de 1,20 à 1,50 franc le m³. Dès l'entrée en vigueur de ce règlement, le montant de la contribution annuelle sera de 76 francs et le coût de l'épuration de 1,35 franc le m³. Le Conseil municipal a été habilité à varier ces montants lors de l'établissement des budgets annuels en respectant le cadre des fourchettes fixées.

Réponse aux questions et postulat développé

La Municipalité a répondu de manière détaillée à des questions portant sur l'utilisation du radar, les marchés à Monthey et la participation de la commune à Holdigaz SA. Nous y reviendrons pour certaines prochainement. Un postulat de M. Joseph-Marie Oberholzer portant sur la facilitation et le renforcement de l'accès aux transports publics et aux commerces du centre-ville a également été accepté lors de cette séance.

Du mouvement au Bureau

Suite à la démission de Laetitia Besse, le Conseil général a élu, lors de sa séance du 21 septembre 2015, une nouvelle secrétaire en la personne de Mme Carla Gex. Nous lui souhaitons plein succès dans l'exercice de sa nouvelle fonction!

Le Bureau du Conseil général

«Du sport pour une bonne cause»

A 64 ans, Sylvestre Marclay ne tient pas en place. Après 40 ans de marche athlétique en compétition, le Choëland ressort ses baskets pour organiser la première course des deux Chapelles entre Monthey et les Giettes pour le Panathlon Club Chablais.

Sylvestre Marclay, quel regard portez-vous sur Monthey?

Je suis né et j'ai grandi à Monthey. J'aime traverser la ville à pied, du coup, la mise en place des zones à 20 et 30 km/h me plaît. Les nombreuses sociétés locales, notamment sportives, font de Monthey une ville dynamique. C'est notamment dû au fort soutien des autorités communales qui mettent les infrastructures gratuitement à disposition et facilitent beaucoup les démarches quand il s'agit de mettre sur pied des manifestations.

Quel endroit aimez-vous particulièrement?

J'ai passé une grande partie de ma vie au stade d'athlétisme. Sa réalisation a été un grand point positif et permet de réunir une foule de sportifs en tous genres.



mai

Sylvestre Marclay sera devant la Chapelle du Pont à Monthey le 1^{er} mai prochain. (Ville de Monthey)

Après le Tour du Chablais, la Monthey d'Illiez et la Montheysanne, une nouvelle course à pied voit le jour cette année à Monthey...

Le panathlon avait envie de mettre sur pied une manifestation. Il y a quelques années, nous avions tenté la Panathlonienne en septembre mais le succès n'a pas été au rendez-vous, notamment car la période est déjà chargée pour les adeptes de course à pied. Nous avons pris le temps de réfléchir et de proposer une course différente: la Course des Deux Chapelles dont la première édition aura lieu le dimanche 1^{er} mai 2016.

Une course de montagne?

Oui, parrainée par César Costa, elle constitue même la première étape de la Coupe valaisanne de la montagne. Le départ a lieu devant la Chapelle du Pont à Monthey et l'arrivée est à Prafenne à la Chapelle des Giettes. D'une longueur de 5km pour 700m de dénivelé, elle permet de découvrir Choëx par un sentier peu connu.

Quel conseil donneriez-vous aux Montheysans qui hésitent encore à chausser leurs baskets?

Pas besoin de courir, on peut aussi marcher. L'important est de bouger, de participer et de profiter du paysage et de la magnifique vue. Et c'est pour la bonne cause: le bénéfice de cette course sera en faveur des jeunes sportifs du Chablais et de l'association des Pinceaux Magiques.

C.Mc

Renseignements sur la Course des Deux Chapelles: www.panathlon-chablais.ch

Prochaines courses à Monthey

Les amateurs de course à pied ont de quoi se réjouir. Monthey accueille plusieurs manifestations:

1er mai: Course des Deux Chapelles

4 mai: Dernière étape du Tour du Chablais avec un nouveau parcours au centre-ville.

21 mai: La Monthey d'Illiez 21 août: La Montheysanne